

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 mai 2026

La Cour des comptes certifie les comptes 2025 de la branche Famille

La Cour des comptes a rendu public ce jour son rapport annuel sur la certification des comptes 2025 du régime général de la Sécurité sociale. Elle y certifie les comptes de la branche Famille, avec réserve.

La Cnaf salue cette décision qui témoigne des efforts engagés par la Cnaf et l'ensemble des Caf pour garantir la fiabilité des comptes et renforcer, dans la durée, la sécurisation du calcul comme du versement des prestations.

Cette dynamique s'est notamment appuyé, en 2025, sur la mise en œuvre de la solidarité à la source, qui contribue à fiabiliser les déclarations de ressources des allocataires du RSA et de la prime d'activité grâce au pré-remplissage automatique à partir des informations transmises par les employeurs et les organismes sociaux.

Elle s'est également traduite par la poursuite des travaux engagés en matière de prévention et de lutte contre la fraude, avec notamment l'évolution de l'algorithme d'appui aux contrôles pour en améliorer l'efficacité dans un cadre éthique renforcé. En 2025, ces contrôles ont permis de déceler 1,27 milliard de sommes versées à tort à la suite d'erreurs, volontaires ou non, des allocataires.

La Cnaf et les Caf demeurent pleinement mobilisées pour poursuivre ce travail, consolider les progrès accomplis et répondre avec exigence aux points d'attention et aux recommandations formulés par la Cour des comptes dans une logique d'amélioration continue.

Pour en savoir plus :

- [Solidarité à la source, un an après : Les 5 enseignements clés d'une réforme qui transforme l'accès aux droits](#)
- [Bilan 2025 de la prévention et de la lutte contre la fraude par les Caf](#)
- [Transparence et garanties éthiques autour de l'algorithme d'appui aux contrôles des Caf](#)

Contacts Presse

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90

Julien PRADINES - 06 15 95 78 79

presse@cnaf.fr

Suivez notre actualité sur [@cnaf_actus](#)

La Cnaf et les 101 Caf, à chaque étape de la vie

Les 101 Caf accompagnent les enfants, les jeunes et les familles et contribuent à la cohésion sociale par le versement des prestations de solidarité et des aides au logement. Chaque mois, elles conseillent et soutiennent ainsi 13,5 millions d'allocataires représentant 32 millions de bénéficiaires, soit près d'1 habitant sur 2. Aux côtés des élus et acteurs de terrain, elles contribuent également à développer des équipements pour toutes les familles et à réduire les inégalités territoriales.